

 Prevent event



# LA NOTION DE FILIERE AVICOLE AFRICAINE

>> Partage d'expérience de l'IPRAVI

  
GALVmed

Protecting Livestock – Improving Human Lives

01/10/2024

Kigali, 1st of October 2024



# Prevent event



## SOMMAIRE

1. DEFINITION DE LA FILIERE AVICOLE
2. OBJECTIFS D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE
3. ACTIONS CONCRETES D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE
4. DEFIS D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE



Protecting Livestock – Improving Human Lives

Kigali, 1st of October 2024



# 1. DEFINITION DE LA FILIERE AVICOLE

Selon l'INSEE, une filière se définit comme « un ensemble d'activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation ou à la production d'un produit fini ».

A ne pas confondre avec la notion de secteur qui lui, désigne un ensemble d'acteurs intégrés dans un processus productif.

Dans le cas de l'aviculture, les filiales nationales doivent, pour être résilientes, intégrer les 7 catégories d'activités essentielles suivantes :

- L'élevage des reproducteurs et la production des œufs à couver ;
- La production de poussins d'un jour ;
- La production des aliments destinés à l'alimentation des volailles ;
- La production des œufs destinés à la consommation ;
- La production de poulets de chair ;
- L'abattage des volailles et le conditionnement des œufs destinés à la consommation ;
- La distribution des produits avicoles finis.

Tous ces maillons étant interdépendants, la filière avicole doit s'organiser autour d'une seule organisation (Interprofession) qui veille d'une part à l'efficacité de chaque activité et d'autre part à l'optimisation de leurs relations entre elles.

En plus de ces actions « internes », la filière doit contribuer à la création de tout un écosystème.



# 1. DEFINITION DE LA FILIERE AVICOLE

Au-delà, l'efficacité du secteur est aussi fortement dépendante de facteurs exogènes notamment,

- ❑ La disponibilité des intrants en qualité et en quantité satisfaisantes ;
- ❑ La gestion efficace des problématiques sanitaires ;
- ❑ La gestion efficace de la concurrence qui peut s'avérer dans certaines situations déloyales, surtout quand le marché local doit faire face à l'entrée de sous-produits congelés ;

La filière, dirigée par son interprofession, doit donc contribuer à la mise en place de tout un écosystème favorable à son développement.

En conclusion, le secteur de l'aviculture doit, pour se développer de manière pérenne, intégrer le maximum de maillons localement organisés autour d'une Interprofession gérée avec une très grande rigueur.



# 1. DEFINITION DE LA FILIERE AVICOLE

## ➤ CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

- ❑ La filière avicole ivoirienne est structurée autour d'une organisation professionnelle unique, l'interprofession avicole ivoirienne (IPRAVI), créée en 1995 et reconnue par l'Etat à travers le décret n°2017-429 du 28 juin 2017, comme l'unique interprofession de la filière avicole de Côte d'Ivoire.
- ❑ L'IPRAVI regroupe aujourd'hui l'ensemble des sept maillons nécessaires au développement d'une filière avicole moderne présentés plus haut.



# 2. OBJECTIFS D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

A notre avis, la qualité du travail d'un opérateur isolé ne sera jamais suffisante pour lui garantir un avenir pérenne sans un environnement et un écosystème favorables. Les différents acteurs d'une filière avicole ont donc un avantage certain à s'organiser en filière pour poursuivre les objectifs suivants :

- Défendre les intérêts de ses membres de façon générale et plus spécifiquement dans ses relations avec l'administration ;
- Favoriser la mise en place de tous les maillons essentiels en suscitant la création des maillons manquants d'une part et en structurant les maillons faibles ;
- Servir d'arbitre dans les relations entre les différents maillons ;
- Sensibiliser ou contribuer à l'émergence d'autres secteurs de production dont la filière a besoin ;
- Nouer des partenariats avec d'autres filières stratégiques ;
- Élaborer les plans de développement stratégiques de l'ensemble du secteur, puis sensibiliser l'administration et les autres partenaires pour lever tous les blocages à leur réalisation. Ceci permet d'orienter toutes les énergies vers la réussite de ce plan.
- Conduire le plaidoyer auprès des instances régionales en vue de l'adoption d'une politique avicole commune ;
- Organiser la formation des membres ;
- Faire la promotion des produits avicoles ;



# 2. OBJECTIFS D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

## ➤ CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les objectifs de L'IPRAVI s'accordent pleinement avec ceux présentés plus haut devant caractériser une filière avicole moderne. A titre illustratif :

- ❑ Conformément à son objet, l'IPRAVI s'est engagée très tôt à travailler sur les enjeux de développement de la filière avicole et sur tous les facteurs de risque qui pouvaient contrarier le développement de la filière avicole; L'IPRAVI s'est donc crédibilisée auprès de ses membres et auprès de l'Etat, lui permettant de se positionner comme l'unique interlocuteur de celui-ci.
- ❑ Dès 2010, sous l'impulsion de l'IPRAVI, les premiers Etats Généraux de l'aviculture ont été organisés en Côte d'Ivoire débouchant sur l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'aviculture le PSRA I (sur la période 2010-2020). Les objectifs fixés par ce plan portaient notamment sur le niveau de production, le volume des investissements privés à réaliser, le niveau de productivité à atteindre, le renforcement des capacités des acteurs, le rôle à jouer par l'Etat en matière d'amélioration du cadre réglementaire mais aussi les attentes vis-à-vis des filières de production des matières premières agricoles comme le maïs et le soja.
- ❑ Depuis 2020, la filière avicole ivoirienne est encore engagée avec l'Etat dans la mise en œuvre du deuxième plan stratégique de développement de la filière avicole, le PSRA II dont la mise en œuvre court sur la période 2020-2030. Les nouveaux objectifs retenus incluent la politique de gestion efficace des crises sanitaires qui sont devenues une problématique majeure pour notre secteur.



# 3. ACTIONS CONCRETES D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

La filière pilotée par l'interprofession doit adresser les problématiques auxquelles le secteur fait face en agissant sur les sujets suivants :

- La définition d'une politique fiscale adaptée pour favoriser les investissements et améliorer la compétitivité du secteur ;
- La définition d'une politique douanière favorable au développement des activités de la filière ;
- La gestion d'une politique sanitaire efficace sachant que ce sujet ne peut être traité qu'au niveau national voire régional ;
- La fixation et promotion des bonnes règles d'exercice de la profession (conditions d'installation des exploitations, suivi sanitaire et administratif,...) ;
- L'appui à la formation de ses membres ;
- La promotion des produits de la filière ;
- La contribution au développement d'autres filières stratégiques comme la production du maïs et du soja,...;
- Le suivi statistique des différentes activités afin d'orienter les investissements et autres efforts dans les bons maillons voire la gestion optimale des volumes de production ;
- La participation à la concertation dans la fixation des prix de cession interne entre les différents maillons de la filière surtout en période de forte crise pour éviter une inflation dommageable sur le long terme ;
- La défense des intérêts des opérateurs en cas de crises internes (crises sanitaires par exemple) ou externes (la crise des céréales telles que maïs et soja ou la crise de la COVID19 vécue en 2020).



# 3. ACTIONS CONCRETES D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

## ➤ CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE (1/2)

L'Interprofession conduit les actions majeures suivantes au bénéfice de ses membres:

- ❑ La promotion des produits avicoles et des acteurs de la filière à travers (i) l'organisation de journées nationales avicoles tous les deux ans (ii) l'édition et la diffusion trimestrielle d'une revue interne à la filière avicole appelée « La Lettre Avicole » (iii) l'édition et la diffusion tous les deux ans d'un annuaire de la filière avicole ;
- ❑ La production de statistiques sur les activités de la filière avicole à l'attention des décideurs administratifs ;
- ❑ La concertation à l'intérieur des différents maillons de la filière dans le cadre de la fixation des prix des produits pour faire face à la hausse inédite du prix du maïs et du soja depuis 2021 ;
- ❑ Plaidoyer auprès des instances régionales pour la mise en œuvre de politiques avicoles et agricoles communes.
- ❑ Dans le cas de la crise sanitaire de la COVID19, l'IPRAVI a conduit un plaidoyer et un lobbying auprès de la plus Haute administration et auprès de la Banque Mondiale. Grâce à ses actions, la filière avicole ivoirienne a bénéficié d'une subvention de 10,2 milliards de francs CFA, soit 15,5 Millions d'Euros. Tous les maillons de la filière sans exception ont bénéficié de ce soutien qui a permis d'éviter son effondrement.



# 3. ACTIONS CONCRETES D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

## ➤ CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE (2/2)

- ❑ Sur les crises sanitaires, l'IPRAVI a mené un lobbying gagnant auprès du gouvernement pour qu'il autorise la vaccination contre les virus H9 de la grippe aviaire et cela, pour tenir compte de notre faible niveau de biosécurité. Le challenge actuel porte sur la vaccination contre le H5.



# 4. DEFIS D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

Deux types de difficultés auxquelles une filière peut avoir à faire face :

## 1) Les difficultés internes

Ces difficultés peuvent subsister entre les acteurs de la filière et nous pouvons citer :

- La difficulté à maintenir la cohésion entre les acteurs de la filière : la filière doit réussir à organiser ses acteurs au sein d'une organisation professionnelle unique afin de parler d'une seule voix et être ainsi crédible auprès de l'administration. Chaque membre doit ainsi comprendre que c'est la gestion concertée de l'ensemble des problématiques qui garantira sa résilience et son développement pérenne.
- La filière doit réussir à intégrer en son sein et intéresser les acteurs importants comme les petits opérateurs ;
- L'insuffisance de moyens financiers qui peut empêcher la filière de réaliser les activités de son objet ;
- Le manque de transparence dans la gestion des ressources de la filière ;
- Le manque de vision des acteurs de la filière.



# 4. DEFIS D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

## 2) Les difficultés externes

- L'insuffisance de volonté politique de l'administration pour accompagner la filière dans sa structuration ;
- L'insuffisance de partenaires techniques et financiers pour soutenir et accompagner la filière dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement.



# 4. DEFIS D'UNE FILIERE AVICOLE ORGANISEE

## ➤ CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

- ❑ En Côte d'Ivoire, la crainte des conflits internes étant forte, la nouvelle ordonnance (n°473 du 11 décembre 2011) qui régit le cadre d'exercice des interprofessions prévoit la création « d'une commission d'arbitrage et de conciliation ». Le rôle de cette commission est d'assurer le règlement des différents conflits internes qui peuvent subvenir entre les acteurs des interprofessions et éviter ainsi que ces conflits soient toujours exposés devant les tribunaux qui ne maîtrisent pas toujours les réalités du monde des filières.



# Prevent event



**Merci de votre attention**